



Charte de la Fondation

1) Vision et mission

La « Fondation pour le développement durable des régions de montagne » concrétise la volonté politique exprimée dans la Charte du développement durable adoptée le 26 juin 1998 par le Grand Conseil du canton du Valais, et veille à la mise en œuvre des principes énoncés dans ce texte.

Dans ce sens, la Fondation poursuit les buts suivants :

- Promouvoir, soutenir et valoriser des projets de développement durable dans les régions de montagne, en Valais, en Suisse et dans le monde, en prenant particulièrement en considération les projets de nature à contribuer à une meilleure qualité de vie des populations de montagne
- Sensibiliser les acteurs politiques, économiques et sociaux à la nécessité d'intégrer le développement durable dans leurs pratiques
- Contribuer à la formation et l'information de la population
- Favoriser toutes activités allant dans le sens du développement durable des régions de montagne.

De plus, nous promouvons la santé de la population.

2) Valeurs

Qualité

Nous nous efforçons de mettre en œuvre des projets placés sous le signe de la qualité pour honorer nos mandants et motiver nos publics-cibles.

A la fin de nos projets nous procédons à une évaluation, dont les résultats vont déterminer le degré de réussite et la satisfaction de nos mandants.

Environnement

Nous considérons nos richesses naturelles comme le capital fondamental de notre activité et entendons optimiser leur utilisation et leur gestion à long terme, tant dans une vision environnementale qu'économique.

Nous favorisons la sensibilisation et la formation de notre personnel aux aspects environnementaux.

Nous incitons nos mandants et nos publics-cibles à respecter l'environnement.
Nous appliquons une politique d'achat conforme au développement durable.

Social

Nous entendons valoriser le capital humain de notre entreprise en développant ses compétences.

Nous travaillons en faveur du maintien d'emplois dans les zones de montagne.

Nous entendons mettre en valeur le rôle joué par chacun de nos collaborateurs et engager une prise de conscience de chacun dans la pérennité de la Fondation.

Nous contribuons à l'intégration de jeunes et des personnes en risque de marginalisation en créant des postes de stage.

Sécurité

Nous sommes particulièrement attentifs à la protection des données.

Économie

Nous entendons gérer de manière saine notre Fondation.

Notre politique économique sera menée de telle manière qu'elle permette la mise en œuvre optimale de tous les outils nécessaires au niveau social, environnemental, sécuritaire et qualitatif.

Objectifs d'amélioration

A travers la mise en place de notre système de management, nous entendons maintenir et développer les domaines d'activités de notre Fondation de façon plus efficace et efficiente.

Charte approuvée par le Conseil de Fondation en date du 26 novembre 2007